

Débats

Jean-Pierre Guilhembet

▶ To cite this version:

Jean-Pierre Guilhembet. Débats. La Maison urbaine d'époque romaine en Gaule narbonnaise et dans les provinces voisines: Actes du colloque d'Avignon (11-13 novembre 1994), 6.1, Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse, p. 139-143, 1996, Documents d'Archéologie Vauclusienne. hal-04567980

HAL Id: hal-04567980 https://hal.science/hal-04567980v1

Submitted on 15 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



DÉBATS

RECHERCHES RÉCENTES SUR LES *DOMUS* EN ITALIE Jean-Pierre Guilhembet

Roger Hanoune

Merci pour cet exposé extrêmement savant et même foisonnant, riche en informations, que ce soit sur l'état des problèmes ou la manière dont on peut en résoudre certains. Il n'est pas de mon propos de mettre en doute telle ou telle argumentation, mais je reste cependant frappé de ce que le portrait de la maison romaine que vous nous présentez diffère singulièrement de celui que Henri Lavagne nous a proposé auparavant. Or vous nous parlez bien, tous deux, de Romains issus d'une même région, l'Italie, à une époque similaire, l'époque tardo-républicaine ou le début de l'empire. Il y a là certainement matière à débattre.

Pierre Gros

Je voudrais revenir d'un mot sur la dernière partie de la communication de Jean-Pierre Guilhembet, concernant la querelle sur l'atrium, sa disparition, sa pérennité, dans des contextes où ses fonctions politique et sociale n'ont plus guère de sens. Jean-Pierre Guilhembet a bien rappelé que la conquête de l'espace est quelque chose de fondamental, pour un notable, pour un sénateur romain. Quand cet espace est sur le Palatin, au contact du forum, c'est essentiel. Mais il en allait de même, d'une manière générale, pour les notables provinciaux. Il n'y a pas d'expression de la puissance individuelle indépendamment des décors, qui doivent être ausssi riches et aussi recherchés que possible, sans de vastes dégagements, ce que Vitruve appelle l'amplum laxamentum qui est la définition même, non seulement de la richesse mais de la puissance. Et là, se posait un problème que les notables régionaux rencontraient très vite : disposer de grands espaces dans sa domus c'était parfait, mais pour quel emploi ? Sur ce point, il était évident que la typologie dont ils disposaient était relativement restreinte. On agrandissait les péristyles, par exemple, jusqu'à des dimensions quasi publiques au delà de 500 m², mais pour autant, cela ne signifiait pas que le péristyle ou l'atrium qui parfois en constituait l'élément antérieur ou la dépendance, avec tout ce que cela implique de dégradation fonctionelle et typologique, avait gardé une relation quelconque avec sa fonction initiale.

Je voudrais insister également sur un aspect qui nous échappe parfois. Quand nous faisons référence en chiffre brut, pour une domus dans telle province ou telle ville italienne, à des superficies de 2000, 3500 m², il faut bien comprendre ce que cela représente. Aujourd'hui entre un F3 des Minguettes et un duplex avenue Foch, il y a une différence du point de vue de l'espace. Dans cette période du Haut-Empire, la distance était quelque chose d'absolument incommensurable. Quand on songe que les plus grands édifices publics d'un seul tenant, les basiliques judiciaires qui dépassaient 1000 m², au sol étaient extrêmement rares, que les basiliques de 3000 m², étaient au nombre de trois ou quatre dans le monde romain en dehors de Rome, c'est comme si un riche personnage dans une ville provinciale de la fin du XIXe siècle, s'était fait construire une maison d'une surface comparable à celle de l'une des grandes gares parisiennes. C'est quelque chose qui ne pouvait que susciter l'admiration, l'envie et créer une sorte de distance entre ce genre de personnage et la population ordinaire qui restait alentour.

Bruno Robert

Au sujet de la communication de Jean-Pierre Guilhembet, j'ai été particulièrement sensible à l'idée de désenclaver l'étude de la maison romaine trop souvent considérée comme une sorte d'unité fermée sur elle même, sur son atrium ou sur son péristyle, en l'étudiant dans ses rapports avec l'espace public. Quand on parle de quadrillage de l'espace urbain par un certain nombre d'imperatores ou de grands de l'époque républicaine, on pourrait ajouter que si l'espace public se projette sur la maison, à certains égards, la maison se projette aussi sur l'espace public, avec ces deux éléments corrélatifs, que sont au moins à l'époque républicaine, le tombeau et quelquefois l'édifice public. Un des éléments qui permet de mesurer cette corrélation est l'existence du portrait. Nous savons par un texte de Cestius et un texte de Pline à propos d'Appius Claudius que des portraits de triomphateurs ou même, de membres de la gens pouvaient orner certains temples, le temple devenant parfois aussi le monumentum des hauts faits d'un imperator. D'autre part, la tombe, parce qu'elle présente le portrait, ou les portraits, ou les hauts faits de la famille, entre dans une typologie à laquelle la maison participe par la présence des imagines et sans doute aussi, des trophées exposés sur la porte. C'était une autre façon de quadriller l'espace public par un certain nombre d'édifices lisibles les uns par rapport aux autres. Ajoutons que dans une cité provinciale où les circonstances diffèrent, les évergésies des notables et la présence des nécropoles constituent aussi quelque chose de déterminant pour analyser les rapports entre famille et maison.

Yves Roman

Je voudrais revenir sur le problème de la séparation entre l'espace public et l'espace privé. Il est possible d'abolir cette séparation d'un point de vue spatial, et pour partie d'un point de vue social, mais pour partie seulement. Il est bien évident qu'un sénateur manifeste sa dignitas à travers sa maison. Un texte de Cicéron montre très bien qu'une maison ne doit être ni trop pauvre, ni trop riche. Si elle est opulente, elle est ostentatoire et indigne d'un sénateur.

D'autre part se pose le problème de l'expression de la maison des *populares* et des *optimates*. Sauf erreur de ma part, un texte fameux de Sénèque, à propos des Gracques, explique très précisement qu'ils firent plusieurs parties dans leur maison et qu'ils eurent ainsi des amis de première classe et des amis de deuxième classe, en fonction des lieux de réception des individus.

Jean-Pierre Guilhembet

J'ai été obligé de passer assez rapidement, le texte du *De Oratore*, 1-138-140 de Cicéron, texte fréquemment cité, qui fixe les limites à l'intérieur desquelles l'ostentation de la maison peut et doit se déployer. A cet égard, Elisa Romano, dans le colloque sur Vitruve, maintenant paru, a mené une comparaison plus stricte entre les définitions ou les exigences plus techniques de Vitruve et ce texte de Cicéron. Suivant les suggestions de Filippo Coarelli, elle a démontré que la position de Vitruve ne pouvait pas être considérée comme un simple point de vue d'architecte, neutre et technique, mais qu'il fallait replacer son œuvre dans un contexte idéologique plus précis. Pour ce qui concerne les *populares* et les *optimates*, le texte de Sénèque montre bien effectivement que ce sont ces chefs *populares* de la fin du lle siècle, (puisqu'il évoque Caius Gracchus et Livius Drusus sans préciser exactement de qui il s'agit), qui ont été obligés de dilater ces fonctions de la maison. Pour essayer de différencier des profils politiques dans l'usage de la maison, l'enquête reste difficile à mener.

LA MAISON ROMAINE EN PÉNINSULE IBÉRIQUE Miguel Beltran Lloris

Pierre Gros

Il faut remercier Miguel Beltran Lloris de cette présentation pour la première fois systématique des quelques 350 maisons actuellement recensées dans la Péninsule Ibérique et les tableaux qu'il nous a proposés sont tout-à-fait remarquables et à certains égards, bouleversants. Je me demande cependant, si dans les typologies analytiques qu'il a avancées pièce par pièce, série par série, il ne faudrait pas faire de plus amples distinctions. Nous parlions de la maison comme unité, chaque maison est une unité sociale et historique spécifique. Aussi, nous pouvons nous demander si la distinction chronologique suffit dans des tableaux comme ceux-ci. Entre les maisons de la Neapolis d'Ampurias qui sont des maisons très significatives pour nous, mais qui étaient certainement des maisons à caractère hellénistique occidental assez ordinaire pour les anciens, la maison d'Augusta Merita à Vitrivitreum avec sa fameuse mosaïque cosmologique et les maisons d'Italica du Ile siècle, la villa d'Hadrien par exemple, qui elles, veulent être représentatives d'un type de domus signorile, si l'on peut dire, dans tout ce que l'on fait de mieux, avec un caractère représentatif accusé, il y a là, des catégories qui sont d'une certaine façon étanches.

LA MAISON ROMAINE EN GAULE BELGIQUE ET EN GERMANIE Raymond Brulet

Armand Desbat

Ma question s'adresse à Raymond Brulet. Nous avons vu, dans le cas de Cologne, des cellules divisées en deux nefs. J'aimerais savoir s'il y a vraiment des éléments pour penser qu'il s'agit d'habitat, car c'est un type de disposition que l'on peut trouver dans des magasins ou des entrepôts. Des plans comparables ont été relevés à Augst, on peut citer également l'exemple de Lyon.

Raymond Brulet

A Cologne, ces subdivisions se retrouvent dans des maisons allongées en bordure de la rue, elles peuvent être liées à du commerce ou de l'artisanat. Néammoins, le plan de la maison Hals est normalement utilisé, comme on l'a vu dans les maisons en bois en milieu rural, pour l'habitat. C'est dans cet esprit-là qu'on peut le rattacher à l'habitat.

Dominique Joly

Au sujet des maisons de Xanten, de Cologne et d'autres villes que nous a montrées Raymond Brulet, a-t-on des éléments pour savoir si ce que l'on appelle des portiques étaient des auvents, ou si la maison débordait en fait, à l'aplomb du trottoir, en appui sur des poteaux de bois ou de pierre. Si la maison gagne sur le trottoir, c'est un complément de gain d'espace au rez-de-chaussée qu'elle a déjà acquis à l'étage ; il en va différemment d'un simple auvent. Albéric Olivier m'a fait observer que la restitution faite dans les années 80 pour les maisons de Chartres, place des Halles, à savoir un auvent sur un portique bordant une

voie, ne tenait pas et qu'il fallait plutôt voir au dessus des trottoirs, un prolongement des étages. Cette hypothèse est confirmée par la présence d'escaliers à l'intérieur de l'ilôt, ceux-ci n'ayant de raison d'être que pour desservir des pièces assez vastes et non des réduits ménagés au dessus d'un auvent. Qui peut répondre à cette question ? En outre, à Xanten, Raymond Brulet parle de témoins primitifs présents dans la ville avant l'époque trajane. Il conviendrait peut-être d'uniformiser le vocabulaire d'une région à l'autre, dans la mesure où deux siècles d'écart séparent ces habitats primitifs.

Raymond Brulet

Uniformiser le vocabulaire, est-ce vraiment utile? L'histoire n'est pas la même en Narbonnaise et dans les zones du *limes* où le monde indigène, le monde primitif a une toute autre signification. En outre, si les équipes allemandes ont l'avantage de travailler sur de grandes surfaces, les vestiges ne sont malgré tout pas très bien conservés. De ce fait, nous n'avons pas de preuves matérielles pour affirmer l'existence d'un étage en surplomb sur la galerie. Cependant à Xanten, l'étude des plans permet de relever de nombreux petits couloirs intérieurs qui pourraient effectivement donner accès à un étage, il faudrait en faire l'inventaire au cours d'une synthèse. Ceci dit, l'étage peut se trouver au-dessus des pièces où l'on vit et pas en priorité sur la galerie. En revanche, à Reims, les portiques ont été bien observés. Nous avons pu constater qu'à un moment donné, la galerie a été subdivisée en petits locaux par des cloisons bien solides, et cette situation a probablement réapparu, de la même manière, au Bas Empire. Il y a là un phénomène d'aller et retour. Dans ce cas, on est amené à penser que l'étage est plus vraisemblable. Mais ce ne sont que des indices ténus, qui ne permettent pas de conclure de façon définitive.

Roger Hanoune

J'aurais voulu poser à Raymond Brulet la même question que Dominique Joly : Que pense-t-il des restitutions proposées pour les façades de Xanten ou d'Amiens, c'est à dire avec des portiques plaqués ? Les représentations que nous avons vues des maisons du Verbe Incarné, avec des encorbellements, semblent beaucoup plus satisfaisantes. Il y aurait beaucoup à dire sur les portiques et leur utilisation ; rappellons un élément qui devrait être capital dans la réflexion, à savoir l'inscription des *Merides* à Orange qui montre la manière dont on peut louer un espace, public ou privé. Par ailleurs, Alain Rebourg a signalé des foyers-cheminées. Y a-t-il des exemples attestés de conduits pour l'évacuation des fumées dans les maisons, tels qu'ils sont indiqués dans les textes, qu'il s'agisse de conduits maçonnés, ménagés dans l'épaisseur d'un mur, ou de tuyaux plaqués sur le mur ?

Alain Rebourg

Voilà l'état du dossier sur les foyers-cheminées : un très bel exemple comporte un manteau comme la cheminée traditionnelle, mais c'est le seul cas, et la documentation est ancienne. Dans le cas des autres cheminées, appelées foyers-cheminées pour bien les distinguer, à Alésia, un conduit a été ménagé dans le mur. Il ne s'agit donc pas d'une cheminée en briques posée contre le mur, nous avons la preuve attestée de conduits circulaires qui montent jusqu'à l'arasement des murs, puisqu'à Alésia, vous le savez, il n'y a pas beaucoup d'élévation. En revanche, certains foyers-cheminées à Chartres, Autun ou Augst, ne montent pas très haut, 60 à 80 cm; il faut alors supposer qu'il n'y avait pas d'évacuation.

Armand Desbat

Nous connaissons un certain nombre de foyers intégralement conservés, qui montrent l'absence de système d'évacuation des fumées, lesquelles devaient donc se répandre dans la pièce et sortir par la fenêtre ou par la porte : c'est le cas dans certaines maisons de Pompéi. Mais il existe également quelques exemples à Lyon de tuiles à ouverture, soit pour permettre le passage d'une canalisation, soit pour faciliter le dégagement des fumées au-dessus du foyer.

LA MAISON ROMAINE EN AQUITAINE Catherine Balmelle

Maurice Lenoir

Je voudrais remercier Catherine Balmelle d'avoir su présenter une vue synthétique, claire et stimulante, à partir de documents très divers, dispersés et fragmentaires, et faire deux remarques. La première, une fois de plus de terminologie, mais de terminologie française : nous avons vu dans la maison des Nones de Mars à Limoges, des pièces que nous appelons tous uniformément des salles de réception ; or, il y a manifestement, à l'entrée de la maison, une très grande salle qui sert à l'accueil des clients qui viennent présenter leurs salutations matinales et derrière le péristyle, une autre salle que nous appelons tous comme Catherine Balmelle l'a fait, une salle de réception destinée, celle-ci, aux amis et aux repas d'affaires. Il faudrait arriver à distinguer plus nettement ces différentes fonctions de réception des pièces.

Deuxième point, à propos de la romanisation : si j'ai bien compris, les premiers éléments de romanisation dans la *domus*, (et je laisse de côté ce que cache ce terme en Aquitaine), datent de l'époque Julio-Claudienne. Il faut donc attendre environ un

siècle, pour que surgissent en Aquitaine des éléments "romains", alors que dans une ville comme Volubilis, en moins d'un demi siècle, s'est développé ce grand quartier, parfaitement orthogonal. Il faudra bien que l'on se pose la question du substrat, et en particulier celle de l'hellénisme et en Afrique du nord, celle des influences puniques. Roger Hanoune a dû voir apparaître à l'époque tardive des formes de pièces avec des absides grandes et petites qui rappellent l'architecture baroque dont il nous reprochait de n'avoir pas parlé.

Alix Barbet

A propos de la maison des Nones de Mars, il faut rappeler que ce nom vient de graffiti érotiques situés très précisement dans la pièce S 19, qui de ce fait, acquiert une fonction précise de chambre que le plan général ne suggérait pas forcément. Le rôle des graffiti pour définir les espaces de circulation et la destination des pièces est à réévaluer.

LA MAISON ROMAINE EN SUISSE Daniel Paunier

Alix Barbet

Ma question porte sur les latrines. Dans la villa de San Marco à Stabies, villa d'une richesse considérable, comme vous le savez, que ce soit dans la partie encore enfouie, fouillée à l'époque des Bourbons ou dans celle que nous avons pu étudier, (la publication devrait paraître prochainement), il n'y a pas une seule latrine ; qu'en est-il ailleurs ?

Anne Le Bot-Helly

A Vienne, nous avons effectivement quelques latrines dans les maisons, mais ce sont en général, des maisons de grande superficie.

Eric Delaval

Je voudrais rappeler après ce qu'a dit Alain Rebourg, qu'elles existent aussi dans les maisons plus modestes du Verbe Incarné. Dire que c'est un signe de richesse est sans doute exagéré.

Anne Le Bot-Helly

Les thermes publics étaient peut-être éloignés du Verbe Incarné.

Eric Delaval

Cela n'est pas certain. Je voudrais par ailleurs ajouter quelque chose, à propos de la communication de Daniel Paunier. Je me demande si les blocs qui sont en bordure des rues et qui sont interprétés comme des latrines publiques ne seraient pas davantage des blocs déversoirs des eaux pluviales des maisons environnantes. Nous avons à Lyon sur la colline de Fourvière de nombreux exemples de ces blocs qui se situent à des limites de propriétés et qui vraisemblablement recueillaient au moyen d'une gouttière, donc d'un tuyau en céramique, les eaux pluviales des différentes maisons mitoyennes. Je vois assez mal une succession de gens, en bordure de rue, assis sur ces blocs ; c'est un peu délicat à envisager même si le rapport à l'intimité n'était pas le même qu'aujourd'hui.

Daniel Paunier

Nous n'en avons pas la preuve absolue. Il faudrait faire des analyses de sédiments pour en être tout à fait sûr. Il n'empêche que ces éléments sont très répétitifs, et toujours disposés à proximité immédiate d'une porte de maison. Leur forme, leur disposition, la présence d'une petite marche d'escalier rendant plus confortable la position assise, leur diamètre assez large, enfin, pourraient parfaitement convenir à des latrines. Mais je suis d'accord pour la fonction d'évacuation des eaux, et pourquoi pas une double fonction ?

Philippe Leveau

Pour ce qui est des latrines, une bibliographie importante a été réunie par Gilbert Hallier dans la publication de l'École française de Rome sur Bolsena, tome VI. Le point a été également fait dans l'article de Daremberg et Saglio et j'ai aussi fait allusion à ce qu'avait dit Christian Goudineau à propos de la maison au Dauphin. En fait, c'est un problème d'écoulement d'eau, les latrines sont forcément raccordées à un égout pour des raisons techniques évidentes.

Benoît Helly

Un complément d'information pour Eric Delaval : nous avons relevé à Seyssel trois pierres monumentales liées avec des segments en plomb et en fer et faisant saillie sur la rue. Il ne peut pas s'agir d'un simple captage d'eau. Cela pourrait être une fontaine, si l'ensemble ne prenait directement sur le caniveau qui longe la rue. En fait, il est tout à fait possible d'imaginer un petit édicule avec une charpente de bois, (l'emprise de la planche est encore visible), et conclure à l'existence de latrines.